

Informations de base	
COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Directive	Procédure terminée
?uvres orphelines: utilisations autorisées  Sujet 2.40 Libre circulation et prestation des services 3.30.01 Industrie et services audiovisuels 3.30.08 Presse, liberté et pluralisme des médias 3.30.25 Réseaux mondiaux et société de l'information, internet 3.50.15 Propriété intellectuelle, droits d'auteur 4.45.08 Activités artistiques et culturelles, livres et lecture, arts 4.45.10 Propriété littéraire et artistique	
Informations complémentaires	
Parlements nationaux	<a href="#">IPEX</a>
Commission européenne	<a href="#">EUR-Lex</a>